

UN-Secretariat matters Pu-R: UN-Secretariat matters Pu-R - 11

HS L 179:95a



Dag Hammarskjöld's saml.

UN/Secretariat matters 1954

Public Information Studies

9-15 June 54

Consultations with M. Robert Schuman at Headquarter
about information questions in Europe. (3 meetings)

21

CONSULTATIONS AVEC M. ROBERT SCHUMAN
SUR LES QUESTIONS D'INFORMATION EN EUROPE

PREMIERE REUNION

Mercredi 9 juin 1954

Présents: Le Secrétaire général
M. Robert SCHUMAN
M. Benjamin COHEN
M. BOKHARI
Dr. Ralph BUNCHE
M. Andrew W. CORDIER
M. Wilder FOOTE
M. Georges PALTHEY
M. Per LIND

Le Secrétaire général remercie M. Robert Schuman de vouloir bien apporter son concours aux Nations Unies pour l'étude de l'information des Nations Unies en Europe, et demande à M. Cohen de faire un exposé de la question.

M. COHEN: Le système d'information des Nations Unies est basé sur le principe que l'Organisation s'interdit de faire de la propagande et se limite à diffuser la connaissance des buts et de l'oeuvre des Nations Unies.

Au lendemain de la guerre, et en raison des difficultés rencontrées par les nations européennes en matière d'information et de diffusion des nouvelles, les Nations Unies ont créé en Europe de nombreux centres d'information. Malgré le rétablissement des circuits nouveaux d'information, les centres d'information ont vu leur activité s'accroître. En plus des liaisons normales qu'ils maintiennent avec la presse et la radio, ils sont devenus des centres de documentation de plus en plus fréquentés par le public. En outre, ils développent d'autres moyens d'information, tels que:

- Les organisations non-gouvernementales de toute nature, plus ou moins intéressées aux Nations Unies;
- Les centres de référence établis dans les universités ou les écoles d'instituteurs;
- Les groupes d'études permanents ou les séminaires temporaires dans les universités.

Il est intéressant de noter que la diffusion des nouvelles ne correspond plus aux besoins et que depuis quelques années, le Département de l'Information

Publique a dû publier des "papiers de base" sur les principaux problèmes des Nations Unies.

Enfin, il faut noter l'intérêt que certains pays non membres, Allemagne, Italie, Autriche, portent aux Nations Unies.

Le SECRETAIRE GENERAL: Le problème de l'information en Europe présente quelques questions préalables:

1) Si l'Europe apparaît parfois comme un tout, il existe en réalité de grandes différences entre chacun des pays qui la composent. Quel est, pour chaque pays, l'aspect de l'oeuvre des Nations Unies qui a le plus grand pouvoir d'attraction? En Angleterre, ce sont les réalisations pratiques telles que l'aide aux enfants. Sur le continent, quels sont les points qui attirent l'attention du public?

2) Comment présenter les principes et l'oeuvre des Nations Unies? Faut-il partir d'un exposé des faits et des réalisations comme dans les pays scandinaves par exemple, ou au contraire insister sur les principes généraux?

3) Par définition, les Nations Unies sont universalistes. Le principe de l'unité mondiale est à la base de l'Organisation. Ce principe rencontre de nombreuses oppositions dans certaines parties de l'opinion publique. Comment formuler ce principe, l'adapter à la mentalité de chaque pays, le traduire en des termes qui peuvent être à la portée du public des différents pays, sans que les Nations Unies paraissent utopiques et sans soulever de polémiques ou controverses politiques?

4) Comment mettre en harmonie les principes de régionalisme et d'universalisme, et faire comprendre aux peuples la transcendance du régionalisme dans la philosophie universaliste des Nations Unies?

M. Robert SCHUMAN: Avant d'entrer plus avant dans le débat, il convient de déterminer quel est le but de l'information. Quel est le concours que les Nations Unies attendent des peuples européens? Dans les relations entre les Nations Unies et les peuples, il y a un mouvement d'action et de réaction. Il faut faire comprendre aux populations européennes ce que les Nations Unies ont fait pour elles. Les peuples européens sont particulièrement préoccupés par la question de paix, et l'oeuvre des Nations Unies dans ce domaine doit être connue de l'opinion publique. En contre-partie, il faut leur expliquer ce qu'ils peuvent apporter aux Nations Unies et que leur soutien est indispensable pour le développement de l'Organisation. Cet aspect du problème est d'autant plus important que l'Europe a parfois le sentiment de ne pas être suffisamment représentée aux Nations Unies, par suite de l'absence d'un certain nombre d'Etats européens.

Les populations européennes sont très proches des principes de base des Nations Unies, surtout depuis la dernière guerre. On ne trouve, ni dans le monde politique, ni dans l'opinion publique, d'opposition de principe. Les

peuples européens craignent surtout l'inefficacité du système. Le but de l'information est de donner à l'Organisation une autorité morale suffisante en Europe pour que les peuples acceptent les décisions. Si aujourd'hui on reconnaît que les Nations Unies peuvent intervenir par des commissions d'enquête ou des discussions générales, il est douteux que l'opinion soit suffisamment éclairée pour accepter les décisions, si elles leur sont défavorables. Il faudrait arriver à une compréhension suffisante de la part des peuples pour qu'ils réalisent que le fonctionnement des Nations Unies peut produire des blessures d'amour-propre national et parfois imposer des sacrifices.

M. CORDIER: Il conviendrait d'étudier si les documents produits par les Nations Unies sont adaptés aux conditions nationales et dans quelle mesure ils peuvent être utilisés immédiatement. D'autre part, si on considère l'opinion publique vis-à-vis des Nations Unies, on s'aperçoit que souvent on présente les Nations Unies sous la forme d'un bilan des avantages et des désavantages qu'elles procurent à chaque pays. C'est actuellement une tendance qu'on retrouve un peu partout et particulièrement aux Etats-Unis. Il s'ensuit une déformation de la notion des Nations Unies dans l'esprit du public, soit qu'on l'incite à demander trop de la part de l'Organisation internationale, soit qu'on la lui présente comme une institution inefficace. Ne serait-il pas préférable de lui présenter les Nations Unies comme le résultat inévitable du développement sociologique? Les Nations Unies ne sont pas une expérience d'hommes d'état, mais bien la conséquence d'une évolution dans le monde. L'exposé de l'inter-relation des problèmes économiques, sociaux et politiques du monde moderne pourrait amener à une meilleure compréhension de la nécessité des Nations Unies. Evidemment, ces idées devraient être adaptées à la culture et à la pensée de chaque pays.

Dr. BUNCHE: Les peuples européens n'ont-ils pas l'impression que les Nations Unies sont sous l'influence trop exclusive de certaines nations?

M. SCHUMAN: L'attitude de chaque individu à ce sujet varie suivant ses opinions politiques et il n'existe pas d'opinion générale sur ce point.

Dr. BUNCHE: Quelle est l'attitude de l'Europe vis-à-vis des problèmes de tutelle et de colonies?

M. SCHUMAN: Sur le plan des principes, il n'y a pas de contradiction entre l'opinion européenne et la Charte des Nations Unies. Les peuples comprennent quels sont les buts généraux de l'Organisation et dans l'ensemble y souscrivent. Par contre, il y a une grave incompréhension et même une opposition lorsqu'on aborde le domaine pratique de l'application. Lorsque ces problèmes sont traités sur le plan politique, ils soulèvent immédiatement les passions. Il conviendrait, dans ce cas, de préparer le climat, d'expliquer quelle est la situation, quelle est l'œuvre des Nations Unies, et il serait opportun de le faire en dehors de toute passion politique. Les organisations

non-gouvernementales peuvent être un moyen très utile pour éclairer l'opinion dans ce domaine si on leur donne l'occasion de traiter des cas concrets, en ayant soin toutefois de maintenir l'étude de ces cas sur le plan des principes et d'éviter des prises de position qui seraient en définitive préjudiciables à l'action des Nations Unies. En lisant le compte-rendu d'un congrès des organisations internationales, qui a eu lieu à Genève au mois de septembre dernier, on voit l'insuffisance de l'action actuelle. A ce congrès, un certain nombre de questions importantes ont été soulevées. Des choses fort intéressantes ont été dites, mais aucune conclusion n'a été tirée. Le résultat est que ce congrès n'a eu aucune conséquence pratique qui puisse servir de base à une action ultérieure des organisations non-gouvernementales qui en étaient membres. Dans un pareil cas, il serait peut-être intéressant d'arriver à des conclusions, générales bien entendu, qui pourraient servir de base à l'action de ces organisations sur le plan de l'information. Il est surtout extrêmement important que dans des réunions de ce genre, la discussion ne s'égaré pas dans des détails qui puissent susciter des oppositions d'ordre politique ou donner l'impression de reproduire les séances d'un des organes des Nations Unies.

Le SECRETAIRE GENERAL: L'idée de la nécessité des Nations Unies en tant que résultat d'une évolution sociologique est extrêmement intéressante. On a peut-être trop eu tendance dans le passé à insister sur les principes généraux sans donner l'occasion aux groupements qui s'intéressent aux Nations Unies d'aborder des cas concrets. Il y a là un excellent moyen de préparer l'opinion publique. Peut-être faudrait-il que le Secrétariat "s'engage" davantage, sans toutefois compromettre son intégrité et son impartialité.

M. BOKHARI: Pour aborder l'opinion publique en Europe, à quel niveau doit-on le faire? Faut-il rester sur le plan de la théorie ou faut-il au contraire aborder des questions pratiques?

M. SCHUMAN: On ne peut réaliser de progrès que dans les questions concrètes, mais il faut rester en dehors des questions trop pratiques qui soulèvent les passions et les controverses politiques. Il faut trouver une formule qui permette d'éviter à la fois un excès d'abstraction et une discussion trop détaillée des faits.

Le SECRETAIRE GENERAL: N'y aurait-il pas intérêt à avoir avec des journaux européens les mêmes contacts immédiats que ceux que nous avons aux Etats-Unis avec certains journaux? Mais n'y aurait-il pas des difficultés de la part des gouvernements et de certains hommes politiques qui pourraient nous accuser de vouloir influencer certaine partie de la presse?

M. SCHUMAN: Si les efforts étaient concentrés sur un journal, des difficultés se produiraient certainement. Mais au lieu du système actuel qui consiste à diffuser aux journaux des informations anonymes, gratuites et peu utilisables, on pourrait envisager d'obtenir dans chaque pays, de

certaines hommes politiques ou d'écrivains politiques connus, de signer des communiqués ou des articles qui seraient distribués à la presse. Si ces déclarations ont un caractère général, il n'y aurait aucune difficulté. Un tel système aurait l'avantage de mettre les informations d'ordre général venant du siège à la portée d'un public particulier et de les adapter au goût de ce public et à ses préoccupations du moment.

Le SECRETAIRE GENERAL: Il n'est pas douteux que la question de la présentation de l'information a une importance considérable et un des problèmes qui se pose est de savoir comment on peut laisser aux centres la responsabilité de transformer au goût de leur public et adapter aux situations du moment les informations qu'ils reçoivent du siège.

Le Secrétaire général remercie les membres de leur collaboration et fixe la prochaine réunion au lundi 14 juin 1954.

La séance est levée.

CONSULTATIONS AVEC M. Robert SCHUMAN
SUR LES QUESTIONS D'INFORMATION EN EUROPE

Deuxième réunion
Lundi, 14 juin 1954

- Présents: Le Secrétaire général ✓
- M. Robert SCHUMAN
- M. Benjamin COHEN
- M. A.S. BOKHARI
- Dr. Ralph BUNCHE
- M. Andrew W. CORDIER
- M. Wilder FOOTE
- M. Peter AYLEN
- M. Georges PALTHEY
- M. Per LIND

Le Secrétaire général ouvre la séance et demande à M. Schuman de vouloir bien exposer les résultats de ses premières réflexions sur le sujet mis à l'étude.

M. SCHUMAN

Les idées qui me sont venues à la suite de notre dernière réunion sont encore très provisoires et je ne saurais faire un exposé complet de la question.

Que peut-on espérer d'une amélioration de l'information des Nations Unies en Europe ? Doit-on simplement gagner les populations européennes à l'idée générale des Nations Unies pour obtenir leur appui moral, ou ne doit-on pas aller plus loin, essayer d'implanter l'idéal international, de sorte que les peuples européens puissent, le cas échéant, accepter des recommandations qui leur seraient peu favorables ?

...

Quels sont les moyens dont nous pouvons disposer ? Toute propagande est exclue et du reste n'aurait aucune influence dans une Europe qui a été soumise à tant de propagande totalitaire depuis 25 ans. Il faut explorer les moyens normaux d'information sans faire preuve de trop d'optimisme.

Faisons un inventaire de la situation réelle. Nous avons vu la dernière fois qu'en général depuis la deuxième guerre les populations européennes acceptaient le principe d'une organisation supra-nationale, mais est-ce que ces populations ont encore foi dans les Nations Unies ? Si ce n'est pas le cas, quelles sont les raisons de ces échecs ? Insuffisance ou inefficacité des moyens mis en oeuvre, ou erreur psychologique d'un emploi des moyens dont on dispose ?

Il faut ensuite préciser les objectifs de l'information en fonction des problèmes des Nations Unies, il faut voir quel doit être le rôle des services des organisations, des Gouvernements, des organes représentant l'opinion publique: presse, radio, et des organismes indépendants représentant et informant l'opinion. Sur ces principes généraux extrêmement larges, voyons aujourd'hui d'une façon sommaire quel est l'état des esprits et comment, à première vue, on peut agir en Europe:

I) ETAT DES ESPRITS

La situation diffère d'un pays à l'autre. On peut cependant étudier la situation par rapport à quelques points précis:

a) Insuffisance de représentation: Trop d'Etats européens ne sont pas Membres. Sur une population de 520.000.000 d'habitants, 200.000.000, soit plus d'un tiers, ne sont pas représentés aux Nations Unies. L'Europe tout entière ressent cette insuffisance de représentation et particulièrement les pays qui sont tenus à l'écart. Il y a en général dans ces pays un intérêt très vif pour l'idée internationale. De nombreuses sociétés ont été créées pour propager l'idée des Nations Unies.

Ce mouvement correspond à un désir d'égalité des droits, de ne pas perdre contact avec la vie internationale, etc. Mais cet intérêt tend à décroître. Des Nations comme celles d'Europe centrale, où la notion de sécurité collective était fortement ancrée, s'impatientent de ne pas être admises. D'autres, comme l'Italie, ont été heurtées par des décisions des Nations Unies.

b) Sentiment de déchéance: Dans les Etats Membres on ressent très vivement le déclin de l'influence européenne dans la discussion des problèmes internationaux. Le centre de gravité international s'est déplacé. La SDN était en Europe et avait le caractère européen. Les Nations Unies sont aux Etats-Unis; le fonctionnement et l'organisation n'ont plus d'aspect européen. Ce sentiment est encore plus grand chez les Latins qui voient leur civilisation représentée seulement par les pays d'Amérique du Sud.

c) Sentiment d'ingérence dans des affaires qui étaient considérées jusqu'alors comme purement internes:

La SDN n'avait pas les prétentions des Nations Unies vis à vis des territoires non autonomes. La Charte, acceptée par tous, a donné certains pouvoirs précis à l'Organisation. Ces pouvoirs accrus jouent en fait contre l'Europe. De plus, il y a une tendance à une interprétation extensive des principes.

d) Efficacité des Nations Unies: Les populations européennes doutent de l'efficacité des Nations Unies. Prenons par exemple le problème de la paix qui est l'une des principales préoccupations de l'Europe. On doute souvent de la possibilité des Nations Unies de jouer un rôle réel. On a oublié l'affaire de Grèce, particulièrement importante pour l'Europe, celles de Palestine, de Corée. Dans le cas de l'Indochine aujourd'hui, on a une double préoccupation. On est favorable à une intervention depuis que le conflit a clairement perdu son caractère intérieur, mais on craint qu'une intervention internationale ne provoque une extension de la guerre que l'on veut précisément arrêter.

La Déclaration des droits de l'homme est un autre exemple. L'Europe y attache énormément d'importance mais elle la considère trop abstraite et irréaliste. Le Conseil de l'Europe

a établi une convention avec une Cour internationale et la possibilité d'appliquer des sanctions.

e) Rôle des Nations Unies en Europe: L' action ou la présentation du rôle des Nations Unies en Europe ne favorise pas le prestige des Nations Unies:

i) la plupart des grands problèmes européens par suite des circonstances se sont traités, ou se traitent en dehors des Nations Unies. C'est le cas notamment des traités de paix, de l'Organisation atlantique, etc.

ii) depuis la fin de la guerre des organisations européennes se sont développées et se sont imposées à l'attention des esprits européens, rejetant ainsi l'idée des Nations Unies au deuxième plan.

iii) même l'oeuvre directe des Nations Unies en Europe n'est pas portée à son crédit. Le public connaît l'ECE mais n'a pas l'impression que cette organisation appartient aux Nations Unies. Le BIT jouit d'un prestige certain, mais son oeuvre n'est pas rattachée à l'ensemble. Il en est de même pour les autres Institutions Spécialisées.

Il conviendrait de montrer l'unité des organisations internationales dépendant des Nations Unies en assurant une meilleure coordination. La liaison avec les organismes européens devrait être aussi renforcée. Une clause du traité du pool charbon-acier prévoit la possibilité d'établir des liens avec les Nations Unies. L'établissement de relations efficaces avec ces organismes est chose délicate. Mais il importe de lutter contre le séparatisme. L'universalisme des Nations Unies ne doit pas être seulement géographique, mais aussi organique dans ce sens que les institutions régionales doivent être articulées dans l'ensemble des organisations internationales.

...

II) COMMENT AGIR EN EUROPE

L' action en Europe, du point de vue de l'information, est difficile et délicate. Voyons quels sont les buts, les méthodes à employer et les moyens dont on peut disposer:

a) Buts: Le premier but de l'information est de mieux faire connaître la Charte et les principes des Nations Unies. L' Organisation est fort mal connue du grand public. Elle a été créée tout de suite après la guerre, en dehors de l'Europe, et à part les délégués qui ont assisté aux conférences on peut dire que dans les pays belligérants la création des Nations Unies a été entièrement ignorée. Aujourd'hui, l'idée internationale est surtout représentée par les Institutions Spécialisées dont le siège est en Europe. Les Nations Unies ne sont pas connues par leur action constructive, mais par les restrictions qu'elles imposent. On n'en voit que les désavantages. Il faut faire ressortir que les Nations Unies ne sont pas seulement un barrage à la guerre, mais peuvent réaliser une oeuvre tangible; il faut faire valoir la solidarité des peuples et la responsabilité de chaque nation vis à vis des autres. Il faut faire comprendre la raison d'être des Nations Unies et aborder franchement le combat contre le nationalisme et les égoïsmes. Un jour ou l'autre chaque Etat Membre sera l'objet de recommandations qu'il jugera défavorables. Il est donc important de former et de gagner l'opinion publique avant que ne se produise un conflit qui puisse créer une crise de conscience dans le pays intéressé. Mais si l'on peut demander aux populations européennes d'accepter l'idée des Nations Unies dans toute son amplitude, elles ont droit à obtenir une contre partie; elles seront peut-être prêtes à accepter une limitation de souveraineté, mais il faut que l'Organisation elle-même fixe une limite à son ingérence dans des affaires considérées comme intérieures.

Dans la vulgarisation des idées des Nations Unies et dans les discussions, il faut insister sur les principes de base et éviter autant que possible de s'étendre sur les procédures.

b) Méthodes: Comment aboutir dans cette tâche d'information? La méthode la plus efficace est celle qui a été adoptée, c'est-à-dire la décentralisation pour adapter l'information aux besoins locaux. Les Centres actuels non bureaucratisés peuvent jouer un rôle très important. On peut trouver dans tous les pays un maximum de concours bénévoles qui aideront à diffuser la connaissance des idées internationales. Il y aurait intérêt à consulter dans les diverses régions ceux qui connaissent l'opinion publique et qui sont dévoués à l'idée des Nations Unies. Un petit groupe dans chaque pays, de 10 à 12 personnes, représentant tous les milieux, pourraient donner des avis sur ce qu'il faut faire, sur les moyens d'action, et faciliteraient l'adaptation de l'information non seulement à la situation culturelle et sociale du pays, mais permettraient de déterminer les aspects des Nations Unies sur lesquels il faut insister suivant l'état du moment. Avec ces concours, on pourrait réhabiliter l'effort des Nations Unies qui a souffert durant les dernières années dans les milieux intellectuels, politiques, professionnels, religieux et dans la jeunesse. Une enquête pourrait être faite dans chaque pays pour étudier la situation réelle de l'opinion publique à l'égard des Nations Unies et établir des plans d'action. On pourrait ainsi donner à l'information un caractère individuel adapté à l'état d'esprit de chaque pays ou de chaque milieu qu'on veut atteindre. Mais il est absolument essentiel que le Secrétariat évite un séparatisme ou une diversité excessive qui nuirait à l'universalité et à l'unité de l'idée internationale.

c) Moyens: Les moyens de diffusion de l'information sont extrêmement nombreux. On peut les utiliser avec un maximum d'efficacité et un minimum de frais:

- l' enseignement peut être utilisé à tous les échelons,
- la presse dont le rôle peut être accru. Il serait insuffisant toutefois de gagner à la cause quelques grands journaux quotidiens. La presse locale ou hebdomadaire pénètre plus profondément dans les masses que les grands quotidiens superficiels.

- Politique de la présence. Par les Agents des Centres d'information, les Nations Unies peuvent être présentes dans toutes les manifestations importantes; même si le représentant est muet, il sera mentionné dans les comptes-rendus et ainsi l'idée internationale sera associée aux manifestations nationales ou locales. Ce représentant devra prendre contact avec la population à tous les niveaux. Il y a là tout un moyen d'information qui mériterait d'être étudié.

- Organisations non gouvernementales. Elles peuvent être un moyen très efficace car en agissant par elles mêmes elles ont des procédés d'action qui sont interdits à l'Organisation. Pourquoi au moment des élections les organisations particulièrement intéressées à l'idée des Nations Unies n'écriraient-elles pas aux candidats, en dehors de toute considération de politique intérieure, pour leur demander leur programme vis à vis des Nations Unies ? Le Secrétariat ne participerait pas du tout dans ces activités mais l'idée des Nations Unies s'éteindrait et s'implanterait.

- Les documents publiés par les Nations Unies sont déjà fort nombreux et il n'y a pas intérêt à les multiplier, mais dans leur présentation il est important de les adapter aux besoins spéciaux d'un moment ou d'un pays.

Telles sont les grandes lignes d'une action en matière d'information en Europe. Si les Nations Unies doivent utiliser toutes les ressources locales disponibles, s'il est indispensable de modeler l'information sur les conditions actuelles du pays et les préoccupations momentanées pour faciliter la diffusion de l'idéal des Nations Unies, le Secrétariat doit rester la force motrice centrale et garantir l'unité de pensée.

Le SECRETAIRE GENERAL

Après l'exposé de M. Schuman je ne pense pas que l'on ait à discuter davantage les idées de base. Il faut seulement considérer les moyens pratiques de mise en oeuvre. Les conclusions auxquelles M. Schuman nous a conduits sont très proches de celles qui se sont dégagées de l'étude faite sur l'opinion

publique aux Etats-Unis, mais il reste des difficultés stratégiques et tactiques. Aux Etats-Unis il existe des moyens de sondage de l'opinion publique. En Europe il n'en est pas de même et les systèmes que l'on pourrait employer sont considérés comme suspects par les populations. La première question est de savoir comment on peut connaître la situation réelle de l'opinion.

M. COHEN

On a plusieurs fois essayé d'évaluer les résultats de notre travail. Au près des Centres on a établi des Conseils qui sont consultés et deux fois déjà un essai plus général d'évaluation a été établi. En ce qui concerne le travail avec les Organisations non gouvernementales, un grand effort a été fait depuis dix huit mois, mais nous nous heurtons à des limitations majeures et particulièrement à l'impossibilité d'accorder une aide financière à ces organisations. Nous avons également essayé de coordonner notre action avec celle des organisations européennes, mais avec très peu de succès. Le NATO, par exemple, a mobilisé les services d'information des gouvernements intéressés et n'a jamais voulu établir une liaison efficace avec les Nations Unies. Il est extrêmement important d'inclure les Institutions Spécialisées dans le programme général d'information. Mais chaque fois que nous avons essayé d'accroître la coordination, nous nous sommes heurtés à une opposition de ces organismes.

M. SCHUMAN

De quelle façon entrez-vous en contact avec les Gouvernements en matière d'information ?

M. COHEN

Il n'existe pas de système uniforme. Ces contacts ont lieu le plus souvent à l'échelon national entre les Centres d'information et les services intéressés, avec l'accord des Ministères des Affaires Etrangères. Lorsqu'un appui particulier est nécessaire, on demande soit à la Délégation, soit au Gouvernement d'intervenir dans un cas précis.

Le SECRETAIRE GENERAL

Il me semble qu'à la suite de cette discussion il y aurait intérêt à faire un questionnaire concernant l'état de l'opinion publique dans les différents pays, les moyens d'améliorer l'information par la presse et les autres mass media des gouvernements. Certainement ils sont intéressés à la question, mais l'impulsion doit venir de l'extérieur. On doit provoquer une réaction de leur part. Je ne pense pas qu'il y ait intérêt à toucher les gouvernements par l'intermédiaire des Délégations. Il serait préférable de les toucher directement par un représentant du Secrétaire général. Un aide mémoire serait établi pour aider ce représentant dans sa tâche. Ces démarches seraient étendues à des pays non membres, particulièrement intéressés par l'idée des Nations Unies, tels que l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche et la Finlande. Elles devraient être faites en toute confiance réciproque et certainement les résultats qui en seraient obtenus pourraient donner un cadre pour une action future.

M. SCHULIAN

L'idée est excellente.

Le SECRETAIRE GENERAL

M. Schuman, vous avez attiré l'attention sur deux points:

- l'activité de l'ECE est appréciée; elle n'est pas portée au crédit des Nations Unies. Je ne pense pas que cette mésentente vienne de l'ECE elle-même. Il y a des groupes en Europe qui veulent toujours insister sur cette notion d'indépendance.

- la coopération avec les organisations indépendantes européennes telles que le pool charbon-acier. J'ai essayé d'avoir une liaison avec ces organismes, mais nous ne sommes pas allés très loin. Il se développe un nouveau nationalisme des organisations internationales. D'autre part le contexte politique général de ces communautés est encore mal compris ou, mieux encore, on préfère ne pas le comprendre. Une déclaration de solidarité soulèverait des difficultés. Pour accroître la coordination il faut le support des Gouvernements Membres de ces communautés et la question doit être discutée avec les Gouvernements intéressés aussi bien qu'avec les autorités directrices de ces organismes.

M. COHEN

Nous avons essayé d'avoir une action sur les Parlements en développant la liaison avec l' Union Inter-Parlementaire qui est du reste représentée à New York comme organisation non gouvernementale.

M. SCHUMAN

Ne pourrions-nous pas avoir dans chaque Parlement un groupe Nations Unies ?

Le SECRETAIRE GENERAL

Cette question pourrait être incluse dans le questionnaire en vue d'obtenir l'avis des gouvernements. Il existe déjà le précédent du Conseil de l'Europe.

M. CORDIER

Des tentatives ont été faites aux Etats-Unis. Des membres du Congrès ou du Sénat font partie de la Délégation à l'Assemblée générale.

Le SECRETAIRE GENERAL

Un problème difficile à résoudre est celui des directives que l'on peut donner aux organisations non gouvernementales.

M. BUNCHE

Ce problème est particulièrement difficile aux Etats-Unis surtout en ce qui concerne l'enseignement.

M. SCHUMAN

Il n'y aurait pas de difficulté en Europe car toutes les institutions d'enseignement relèvent d'un seul Ministère. Lorsque un accord sera intervenu avec le Ministère de l'Education nationale, des conversations pourront avoir lieu avec les dirigeants des écoles privées.

M. COHEN

En ce qui concerne l'éducation, le droit d'intervention des Nations Unies a été établi par un accord avec l'UNESCO. Il a été reconnu que l'enseignement politique des idées des Nations Unies revenait au Secrétariat. Néanmoins, l'UNESCO conserve une grosse influence sur le corps enseignant et il y aurait intérêt à avoir sa coopération si l'on voulait étendre notre action dans les écoles et les universités.

M. SCHUMAN

C'est une excellente idée mais il faut noter que notre but est beaucoup plus large, beaucoup plus direct que celui de l'UNESCO en matière d'information.

Le SECRETAIRE GENERAL

Il n'y a pas de doute que c'est le propre des Nations Unies de diffuser les idées générales de l'Organisation et particulièrement de faire l'éducation politique du public et de montrer les avantages que les pays peuvent tirer des Nations Unies. Pour étendre l'information on a besoin d'une organisation permanente qui donne des directives et qui établisse un contrôle pour éviter les variations. Ce contrôle ne peut venir que du siège des Nations Unies. Ainsi un des problèmes que pose un accroissement d'activité par les organisations non gouvernementales est celui de la présentation des idées des Nations Unies par ces organismes. Comment peut-on s'assurer avec la liberté et la latitude qu'elles possèdent nécessairement que l'information soit présentée de la façon voulue par l'organisation et les gouvernements qui ont la même philosophie ? C'est une question à étudier. On pourrait avoir un manuel qui fournirait du matériel de base, non pas sur les faits, mais sur les idéologies.

M. COHEN

Nous avons déjà des briefings, les Bulletins et le Reporter. On prépare actuellement un matériel spécial pour les organisations non gouvernementales. Mais alors qu'on essaie d'accroître notre action en matière d'information sur les organisations non gouvernementales, l'ECOSOC a une tendance à diminuer la participation de ces organisations à ses travaux. On peut avoir une réaction des organisations qui demanderont des compensations.

M. BOKHARI

Souvent les représentants des organisations non gouvernementales ne sont pas choisis d'après l'intérêt qu'ils montrent aux Nations Unies. Comment pourrait-on avoir d'autres moyens d'action?

M. COHEN

Les organisations dont le siège est en Europe ont en général pour représentants des membres de leurs sections américaines. Certains de ces organes sont extrêmement actifs dans le domaine

de l'information et dans les problèmes de l'ECOSOC et souvent d'autres ne montrent aucun intérêt.

M. BOKHARI soulève la question des jeunes gens auxquels des bourses de séjour aux Nations Unies sont accordées. Il estime qu'un mauvais usage est fait de ces bourses. Une discussion générale s'ensuit d'où il ressort qu'il y aurait intérêt à étendre le programme existant et à considérer le rétablissement d'une pratique suivie par la SDN consistant à faire venir pour un séjour aux Nations Unies des personnalités connues qui à leur retour dans leur pays pourraient participer à l'oeuvre de l'information et à la diffusion des idées des Nations Unies.

Le SECRETARE GENERAL estime qu'une des principales idées qui se dégage de cette discussion est la nécessité d'approcher les Gouvernements européens pour obtenir leur avis et leur collaboration. Il demande à M. Schuman de vouloir bien mettre en forme ses observations qui pourraient être la base du questionnaire dont il a été parlé plus haut.

QUESTIONS D' INFORMATION EN EUROPE

Procès verbal de la séance
du mardi 15 juin 1954

- Présents: M. Robert SCHUIJAN
 M. Benjamin COHEN
 M. Max BEER, Neue Zuercher Zeitung, Zurich,
 M. Sven AHMAN, Dagens Nyheter, Stockholm,
 M. I. EDINGER, France Presse, Paris,
 M. Bernard MOORE, British Broadcasting Corp., London
 M. Hans POHL, Frankfurter Rundschau, Frankfurt,
 M. P. SANDERS, Het Parool, Amsterdam,
 M. G. PALTHEY

M. SCHUIJAN remercie M. Beer et ses collègues de l'aide qu'ils veulent bien lui apporter. Il explique qu'il étudie le problème de l'information des Nations Unies en Europe dans son ensemble. Il désirerait savoir de M. Beer et de ses collègues l'état d'esprit actuel de leur clientèle, quel est l'intérêt de leurs éditeurs ou de leurs lecteurs pour les Nations Unies, quelle forme faut-il donner à l'information pour qu'elle soit mieux reçue, et d'une façon générale quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs fonctions ?

M. MOORE (British Broadcasting Corporation). La BBC qu'il représente a un correspondant particulier accrédité aux Nations Unies. Elle donne régulièrement des informations sur les Nations Unies, mais l'intérêt pour les Nations Unies parmi le public qu'il dessert va en diminuant depuis quelques années. Il en est de même pour la presse anglaise, qui avait jusqu'à 1952 quatre ou cinq correspondants spéciaux dont les postes ont été supprimés. Il ne reste plus pour l'Angleterre que deux représentants: celui de l'Agence Reuters et lui-même pour la BBC.

M. EDINGER (France Presse) estime que à peine dix pour cent des nouvelles qu'il envoie en France sont reproduites par la presse ou la radio. La reproduction est plus importante en Amérique latine, dans le Moyen-Orient ou en Extrême-Orient. Il attribue le peu d'intérêt de la presse à l'éloignement des Nations Unies, au sentiment que les Nations Unies sont de conception anglo-saxonne et au fait que les problèmes français pendents devant les Nations Unies ne sont pas traités dans un sens correspondant au sentiment populaire. D'après lui, il faut toucher le public avec des problèmes concrets et non des idées générales. Il y aurait avantage à décentraliser encore plus les services d'information et à ce que les nouvelles concernant les Nations Unies aient autant que possible leur origine en Europe.

M. POHL (Frankfurter Rundschau). Le cas de M. Pohl est différent car il représente la presse de pays non membres. Il estime que la création de Centres d'information dans ces pays favoriserait certainement le développement de l'idée des Nations Unies. Si on ne peut créer des Centres d'information dans leur forme actuelle, un système de correspondants, ou de liaison, pourrait être établi.

M. BEER. Bien que la Suisse soit particulièrement connue pour l'attention qu'elle porte aux nouvelles de l'étranger, il n'est pas facile d'intéresser le public helvétique aux Nations Unies. A son avis, l'élément essentiel d'un système d'information par la presse est le correspondant. Le DPI doit fournir une documentation de base sur les aspects permanents des Nations Unies ou sur les questions en cours de discussion, mais il ne peut pas se substituer au correspondant pour les nouvelles. En effet, l'action du Secrétariat risque toujours d'être considérée comme propagande aux yeux des lecteurs. Le Secrétariat n'a pas la liberté de critique. Il doit être neutre, et

neutralité n'est pas toujours objectivité. Il est obligé d'atténuer les échecs et de mettre en relief les succès. Il doit tenir compte des susceptibilités de soixante délégations. Le bon correspondant, beaucoup plus libre dans son appréciation, peut susciter l'intérêt du public par la façon franche dont il présente les problèmes. En outre, il n'existe pas en Europe une dissociation entre la nouvelle et le commentateur et c'est au correspondant à expliquer chaque fait et à le présenter d'une façon attirante. Malheureusement, aucun journal européen, à l'exception du sien, n'a de correspondant particulier accrédité uniquement auprès des Nations Unies. Un aspect du problème consiste donc à savoir comment attirer les correspondants.

M. EDINGER. Certains journaux européens ont des correspondants à New York qui couvrent les Nations Unies, mais ils viennent rarement aux Nations Unies.

M. SCHUMAN. Si les journaux ne couvrent pas les Nations Unies par manque d'intérêt de la part des lecteurs, ne faut-il donc pas éduquer les lecteurs pour créer le besoin ?

M. BEER. C'est vrai, mais est-ce que le manque d'intérêt en Europe ne vient pas en partie de ce que le monde politique et les parlements en particulier ne sont pas intéressés par les Nations Unies ? Il n'y a presque aucun débat sur les Nations Unies dans les parlements européens.

M. SCHUMAN. Les parlements en général ne font pas l'opinion mais ils la représentent et les députés ne provoquent pas de débats sur les Nations Unies puisqu'ils savent que les électeurs ne sont pas intéressés.

M. SANDERS (Het Parool) est d'accord sur ce qui a été dit au sujet des parlements. Son journal a toujours donné des nouvelles sur les Nations Unies et a même suscité un débat au parlement. Il souligne l'importance des Centres d'information, les difficultés dues à l'éloignement des Nations Unies. Des réunions périodiques de l'Assemblée générale en Europe sont de

nature à attirer l'attention du public. On pourrait peut être créer des mouvements d'opinion sur des questions importantes telles que la Révision de la Charte.

M. AHJAN (Dagens Nyheter) est d'accord avec les déclarations de ses collègues. Pour lui, la question géographique est extrêmement importante. La présence des Nations Unies aux Etats-Unis pose aux journaux européens un problème financier. Non seulement l'entretien d'un correspondant coûte cher, mais les frais de dépêches sont très élevés, beaucoup plus dans le sens Etats-Unis Europe que dans le sens inverse. C'est pourquoi il insiste sur le besoin de mettre un embargo sur la publicité des documents pour laisser aux journaux non américains la possibilité de publier les nouvelles en même temps que leurs confrères de ce continent, sans qu'ils aient à utiliser des moyens de transmission trop onéreux.

M. MOORE ajoute que la différence d'heure entre l'Europe et l'Amérique est souvent un obstacle. Les séances de l'après-midi se terminent trop tard pour que l'information parvienne en Europe avant l'heure de clôture pour la mise en page.

M. BEER souligne du point de vue journalistique une autre difficulté: l'accumulation des réunions et par suite des nouvelles à certaines périodes de l'année, alors que d'autres périodes sont entièrement creuses. Pour qu'un journal puisse donner d'une façon continuelle des informations sur les Nations Unies, il faut une meilleure répartition des sessions.

M. SCHUMAN remercie M. Beer et ses collègues de leur collaboration et lève la séance.